

Appel à communication Journées Risques et Territoires du Cerema 8 et 9 octobre 2018 à Bordeaux

La prévention et la gestion des risques constituent un enjeu national pour la protection des personnes et des biens. Les événements de ces dernières années ont mis particulièrement l'accent sur différentes composantes de la prévention du risque comme la prise en compte du risque dans l'aménagement ou l'étude du risque inondation par ruissellement.

Lieu de rencontre entre praticiens, notamment des services de l'État et des collectivités territoriales, mais aussi avec le monde universitaire et celui de la formation, les journées Risques et Territoires propose de partager les expériences et d'approfondir la réflexion sur les thèmes du Foncier, usage des sols et risques et du Risque ruissellement à Bordeaux, au conseil départemental de Gironde.

Le contenu des journées s'articule autour de présentations de politiques, approches méthodologiques, guides et outils d'une part et d'autre part d'expériences opérationnelles locales.

Journée du 08/10 : Foncier, usage des sols et risques

Dans le domaine de la prévention des risques, la gestion du foncier est l'un des leviers essentiels, qu'il s'agisse d'aménagement, de réduction de la vulnérabilité ou de préparation à la gestion de crise.

L'approche des risques a débuté par la gestion du foncier et de l'usage des sols dès le début de la prise en compte des politiques de prévention au travers, par exemple, de la mise en œuvre des périmètres R111-3, des plans d'exposition aux risques, puis des plans de prévention des risques naturels. Plus tardivement les acteurs se sont préoccupés des secteurs existants où les vies humaines étaient menacées en utilisant les possibilités qu'offre le code de l'expropriation couplé à l'usage du Fonds Barnier. Enfin la loi risque de 2003 a étendu ces outils aux risques technologiques en y introduisant notamment les secteurs de délaissement.

Les contributions attendues peuvent aborder des approches méthodologiques et/ou opérationnelles. Elles devront s'inscrire dans l'un des volets qui pourrait être abordé lors de ces journées :

- Guides et outils pour accompagner les services de l'État, des collectivités et autres établissements publics

- Volet urbanisme/aménagement par la mise en œuvre territoriale de politiques foncières intégrant la prévention et la gestion des risques. Entre pression foncière, reconversions de territoires et adaptation aux risques, quelles démarches adoptées, quels retours d'expérience et quels outils mobilisés : aménagement, renouvellement urbain, préservation des zones naturelles (zones d'expansion de crues par exemple, zones littorales)...
- Volet risques avec les opportunités et les limites de l'outil PPR, les politiques de réduction de vulnérabilité des personnes exposées (expropriation, relocalisation, indemnisation et problématique de reconstruction...)
- Les politiques foncières résilientes dans des territoires multi-risques

Pour information, cette journée technique se tiendra également en 2018 sur deux autres lieux et deux dates pour faciliter la participation en réduisant les contraintes de déplacement (le 21 juin 2018 à Aix-en-Provence et fin 2018 à Nancy).

Journée du 09/10 : Le risque ruissellement

Les inondations par ruissellement provoquent chaque année des dommages importants touchant de nombreuses communes françaises. L'urbanisation progressive et l'imperméabilisation induite, les pratiques culturales extensives, une pluviométrie plus intense sont autant de facteurs pouvant aggraver le phénomène de ruissellement que ce soit en milieu urbain ou rural.

Le phénomène de ruissellement reste encore peu ou mal appréhendé. Cet aléa mérite donc qu'on le traite à part entière afin d'en améliorer la connaissance, d'identifier les leviers permettant de prévenir le risque et s'en protéger en adaptant notamment les formes urbaines.

L'atténuation du phénomène de ruissellement est un des axes majeurs d'une politique de gestion des eaux pluviales intégrée. Au-delà de l'assainissement pluvial, la prise en compte du risque peut se traduire réglementairement dans les zonages pluviaux mais aussi dans les Schémas de Cohérence Territoriale ou dans des PPR ruissellement, outil encore peu utilisé.

Les contributions attendues concerneront l'un des volets suivants :

- Connaissance de l'aléa et cartographie
- Traduction du risque ruissellement dans les documents d'urbanisme
- Frontière et articulation entre gestion des eaux pluviales et politique de prévention contre le risque ruissellement ; Lien entre risque ruissellement et compétence GEMAPI
- Outils d'adaptation au risque ruissellement en termes d'aménagement opérationnel

Mode d'organisation

Soumission des communications:

Si vous souhaitez communiquer à l'une ou aux deux journées, un résumé de 20 lignes devra parvenir par mail au comité d'organisation (voir contacts ci-après) avant le **15 juin 2018**, en précisant à quelle journée est destinée la communication.

Ce résumé devra présenter le titre de l'intervention, l'intervenant, le projet ou l'action, et préciser en quoi ceci est novateur dans le cadre actuel des politiques nationales de

prévention des risques naturels majeurs et d'aménagement du territoire.

Les contributeurs seront informés de leur sélection pour le 29 juin 2018 au plus tard.

Modalités des interventions :

Chaque intervention durera en moyenne 20 minutes (présentation projetée / table ronde...) et sera suivie d'un débat avec la salle. La durée et le mode d'intervention pourront être adaptés par les organisateurs à l'occasion de la finalisation du programme général de la journée.

Les interventions ne sont pas rémunérées mais le déjeuner de chaque intervenant est offert par le Cerema.

Les interventions sont mises en ligne sur internet quelques semaines après l'événement. À titre d'exemple, les productions de la journée 2017 sur la vulnérabilité aux inondations sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www.cotita.fr/spip.php?article1946>

Contacts :

Journée 1 (Foncier et risques) : perrine.vermeersch@cerema.fr

tel 05 56 70 63 62

Journée 2 (Ruissellement) : muriel.saulais@cerema.fr

tel 05 56 70 63 27